

## JUSTIFICATIF DE PARUTION

*Ce justificatif vous est adressé sous réserve d'incidents techniques et/ou de cas de force majeure.*

**Identifiant annonce : 7286530701**

Nous soussignés, Médialex Agence d'annonces légales et judiciaires SAS au capital de 480 000 Euros, représentée par son Président, Patrick LELIEVRE, déclarons avoir publié le texte intégral d'annonce légale ci-dessous :

**Cliquez ici :**

<https://annonces-legales.actu.fr/a/7286530701>

Cette annonce a été mise en ligne le **30 mars 2022** sur **Actu.fr**  
Pour le département : **85 - VENDEE**

### AVIS DE DISSOLUTION PAR TUP

IGUELA

Société à responsabilité limitée

au capital de 3.922.710 €

Siège social :

ZAC de la Tibourgère

85500 LES-HERBIERS

500 644 521 R.C.S. La Roche Sur Yon

Suivant déclaration en date du 29 mars 2022, l'associé unique, la société : KARRA DV, société par actions simplifiée à associé unique, ZI DE LANRINOUE 29800 LANDERNEAU, 830 556 361 R.C.S. Brest a décidé de dissoudre la société IGUELA en application de l'article 1844-5 alinéa 3 du Code civil et aux conditions fixées par ce texte.

Cette dissolution entraîne de plein droit la transmission universelle du patrimoine de la société IGUELA à la société KARRA DV.

Les créanciers sociaux pourront exercer leur droit d'opposition pendant un délai de trente jours à compter de la date de publication du présent avis, auprès du tribunal compétent.

La présente dissolution ne donnera lieu à aucune procédure de liquidation, la transmission universelle du patrimoine s'opérant à l'expiration du délai d'opposition des créanciers ainsi que la disparition de la personnalité morale et la radiation de la société au R.C.S de La Roche Sur Yon.

L'Associé Unique

*Cet aperçu est donné à titre purement indicatif.*

*Il ne reflète pas forcément la composition de l'annonce telle qu'elle sera publiée.*

En partenariat avec

